

(N° 56.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Meyer Cahen.

MESSIEURS,

Par requête adressée à Sa Majesté le 23 août 1837, le sieur Meyer Cahen, banquier, domicilié à Anvers, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Bonn, le 15 février 1804.

Les autorités consultées attestent que le pétitionnaire habite Anvers depuis 1829; qu'il est marié et père de famille; qu'il vit dans une grande aisance, et qu'il est recommandable à tous égards.

Elles estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS aîné.
